

RENTRÉE 2021 :
Modalités d'inscription pour les formations
Assistant de service social, Éducateur de jeunes enfants
, Éducateur spécialisé et Éducateur technique spécialisé

La sélection à l'entrée en formation se fait sur **étude du dossier et entretien d'admission** (il n'y a plus d'écrit d'admissibilité).

Deux modalités, selon votre situation :

1) Vous êtes lycéen et futur bachelier, apprenti, étudiant en réorientation, personne accompagnée par une Mission locale ¹ :

➡ À partir du 20 janvier 2021, vous devez vous pré-inscrire sur la plateforme [Parcoursup](#) ² qui est la plateforme nationale d'admission dans l'enseignement supérieur :

https://www.parcoursup.fr/documentspdf/psup21_calendrier_A3_04.pdf



2/ Vous êtes salarié, bénéficiaire du RSA ou demandeur d'emploi:

➡ Vous devez nous envoyer directement le dossier d'inscription proposé sur la page de la filière choisie.

Calendrier pour les salariés, bénéficiaires du RSA, ou demandeur d'emploi :

Date d'envoi des dossiers : du mardi 1^{er} décembre 2020 au vendredi 22 janvier 2021

Dates des entretiens oraux : du lundi 1^{er} au vendredi 6 février 2021

Résultats : vendredi 12 février 2021

Vos contacts à l'ETSUP

Référent Parcoursup : Matthieu GUILBERT – matthieu.guilbert@etsup.com

Assistants de formations :

- Assistant de Service social, Botty Akre : botty.akre@etsup.com
- Éducateur de Jeunes Enfants, Dahlia Stiti : dahlia.stiti@etsup.com
- Éducateur Spécialisé et Éducateur technique spécialisé, Sylvie Kiasemua : sylvie.kiasemua@etsup.com

www.etsup.com

Informations délivrées sous réserve de modifications réglementaires

¹ Pour les demandeurs d'emploi, la pré-inscription via Parcoursup dépend de la prise en charge financière de la formation par le Conseil régional. Plus de 6 mois d'inscription au Pôle emploi sont nécessaires.

² Ces formations sont subventionnées par la Région hors frais d'inscription.